

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 17 mars 2023

« Printemps des voisins » édition 2023 : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 avril

Le « Printemps des voisins » est de retour cette année dans les 11 quartiers de la Ville de Nantes et aura lieu du 22 mai au 4 juin. Ouvert à tous les Nantaises et les Nantais, ce rendez-vous est l'opportunité d'organiser un temps convivial et festif entre voisins : repas, buffets, goûters... Pour y participer, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 avril inclus et à déposer auprès de sa direction de quartier.

Le « Printemps des voisins », un rendez-vous festif depuis 2004

Depuis près de 20 ans, le « Printemps des voisins » est un rendez-vous festif qui permet, à l'approche de l'été, de proposer un temps convivial entre voisins pour faire vivre son quartier. Chaque Nantaise et Nantais peut y participer, pour faire la connaissance de son voisinage ou animer sa rue, son immeuble, son impasse... Ces moments festifs peuvent aussi être l'occasion de créer des temps de partage et d'échanges entre générations : résidences autonomie, établissements scolaires, foyers de jeunes travailleurs...

Pendant plus de 10 jours, du 22 mai au 4 juin chacune et chacun peut organiser ou participer à ces moments conviviaux qui peuvent prendre différentes formes : déjeuner, pique-nique, apéritif dînatoire, goûter, dîner, jeux en plein air, chants, découvertes culinaires, jardinage, etc. Les tablées rassemblent entre 12 et 50 personnes et les plus grandes peuvent réunir jusqu'à 200 voisins.



Printemps des Voisins 2019 – Malakoff Saint-Donatien (C) Jean-Félix Fayolle

La Ville de Nantes, avec ses directions de quartier, soutient les organisateurs du « Printemps des voisins » via :

- La livraison de tables et chaises peuvent être prêtées gratuitement si vous n'avez pas de jardin ;
- Des conseils en termes de sécurité ;
- La mise à disposition d'invitations ou d'affichettes pour informer ses voisins ;
- Une aide pour remplir le formulaire d'inscription ;
- La mise en place d'un détournement d'une voie de circulation, si cela est nécessaire et possible techniquement.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 avril inclus. Un dossier d'inscription est à déposer auprès de sa direction de quartier.

Il est possible de récupérer ce dossier :

- > Directement auprès des directions de quartier
- > En ligne sur : <https://metropole.nantes.fr/printemps-des-voisins>

Pour contacter sa direction de quartier :

> Direction de quartier Coeur de Ville

Quartiers : Centre-Ville ; Hauts-Pavés Saint-Félix ; Malakoff Saint-Donatien

Tél. 02 40 41 63 32

dq-coeur-de-ville@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Sud

Quartiers : Ile de Nantes ; Nantes Sud

Tél. 02 40 41 96 46

dq-sud@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Ouest

Quartiers : Bellevue Chantenay-Sainte-Anne ; Dervallières Zola

Tél. 02 40 41 61 90

dq-ouest@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Nord

Quartiers : Nantes Nord ; Breil Barberie

Tél. 02 40 41 61 30

dq-nord@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Est

Quartiers : Nantes Erdre ; Doulon Bottière

Tél. 02 40 41 61 40

dq-est@mairie-nantes.fr

Plus d'informations sur le « Printemps des voisins » :

- metropole.nantes.fr/printemps-des-voisins

- Allonantes : 02 40 41 9000